

Décision

Générale

colonial

Décision n° 4 du 3 janvier 1945.

n° 4

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 janvier 1945

Numéro JO

n° 1 du 01/01/1945

Date du numéro

1 janvier 1945

TEXTE INTÉGRAL

L'ekal AWALE WALIYE, de la tribu Issa Fourlaba, est licencie à compter du 1er janvier 1945.